

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 46/2023

OBJET : COMPTOIR RHODANIEN – DOSSIER D'ENREGISTREMENT EN VUE D'OBTENIR UNE AUTORISATION DE FABRICATION ET DE CONDITIONNEMENT DE PUREES ET DE JUS DE FRUITS

L'an deux mil vingt-trois, le 25 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, FAURE Christophe, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : ACHARD Laure pouvoir à VIGNE Amélie, BLAISE Véronique pouvoir à SANDON Alain, BARRE Sylvie pouvoir à GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MARKARIAN Jean- Maurice pouvoir à BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck pouvoir à BRUNET Michel, MINGORANCE Anita pouvoir à FLEURET Alain, BARBE Sabrina, PONSON Aline.

Mme FAURE Nathalie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire informe l'assemblée que la société COMPTOIR RHODANIEN a formulé une demande d'enregistrement auprès de la Préfecture de la Drôme, en vue d'obtenir l'enregistrement des activités de fabrication et de conditionnement de purées et de jus de fruits situées sur la commune de Tain l'Hermitage. Cette demande d'enregistrement sera soumise à une consultation du public du lundi 2 octobre 2023 au vendredi 27 octobre 2023 inclus.

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'enregistrement.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la demande de la société COMPTOIR RHODANIEN en vue d'obtenir l'enregistrement des activités de fabrication et de conditionnement de purées et de jus de fruits sur la commune de Tain l'Hermitage.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le 26/09/2023
ID : 026-200056547-20230925-DE_2023_46-DE

